



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE  
MRC DE LA MATANIE

## Avis public

---

### Modification de la date de la séance ordinaire du 17 janvier 2023

---

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée, Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule, et ce, en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* que :

Le conseil municipal a adopté, le 1<sup>er</sup> novembre 2022, le calendrier des séances du conseil pour l'année 2023, et que ce calendrier peut être modifié par un nouvel avis public et une résolution à cet effet, et ce, conformément aux articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*;

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du conseil qui devait se tenir le mardi 17 janvier 2023 est reportée au **jeudi 26 janvier 2023**, à l'heure et endroit habituel des séances, soit 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 102, rue Banville à Sainte-Paule.

FAIT à Sainte-Paule, le 17 janvier 2023.

*Annabelle Truchon*

Directrice générale et greffière-trésorière